



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ
portant inscription au titre des monuments historiques
de l'église Saint-Thélo à Saint-Thélo (Côtes d'Armor)

Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II.

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements.

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Emmanuel Berthier, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine (hors classe), à compter du 16 novembre 2020.

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Bretagne entendue en sa séance du 21 juin 2021.

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier.

Considérant que l'église Saint-Thélo présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de sa qualité architecturale d'ensemble qui témoigne de la prospérité de cette commune aux 17^e et 18^e siècles.

Sur proposition de la directrice régionale des affaires culturelles.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Est inscrite au titre des monuments historiques, l'église Saint-Thélo en totalité, figurant au cadastre de la commune de Saint-Thélo (Côtes d'Armor), section D parcelle n° 492, appartenant à la commune de Saint-Thélo, n° Siren 212 203 301, depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune propriétaire et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

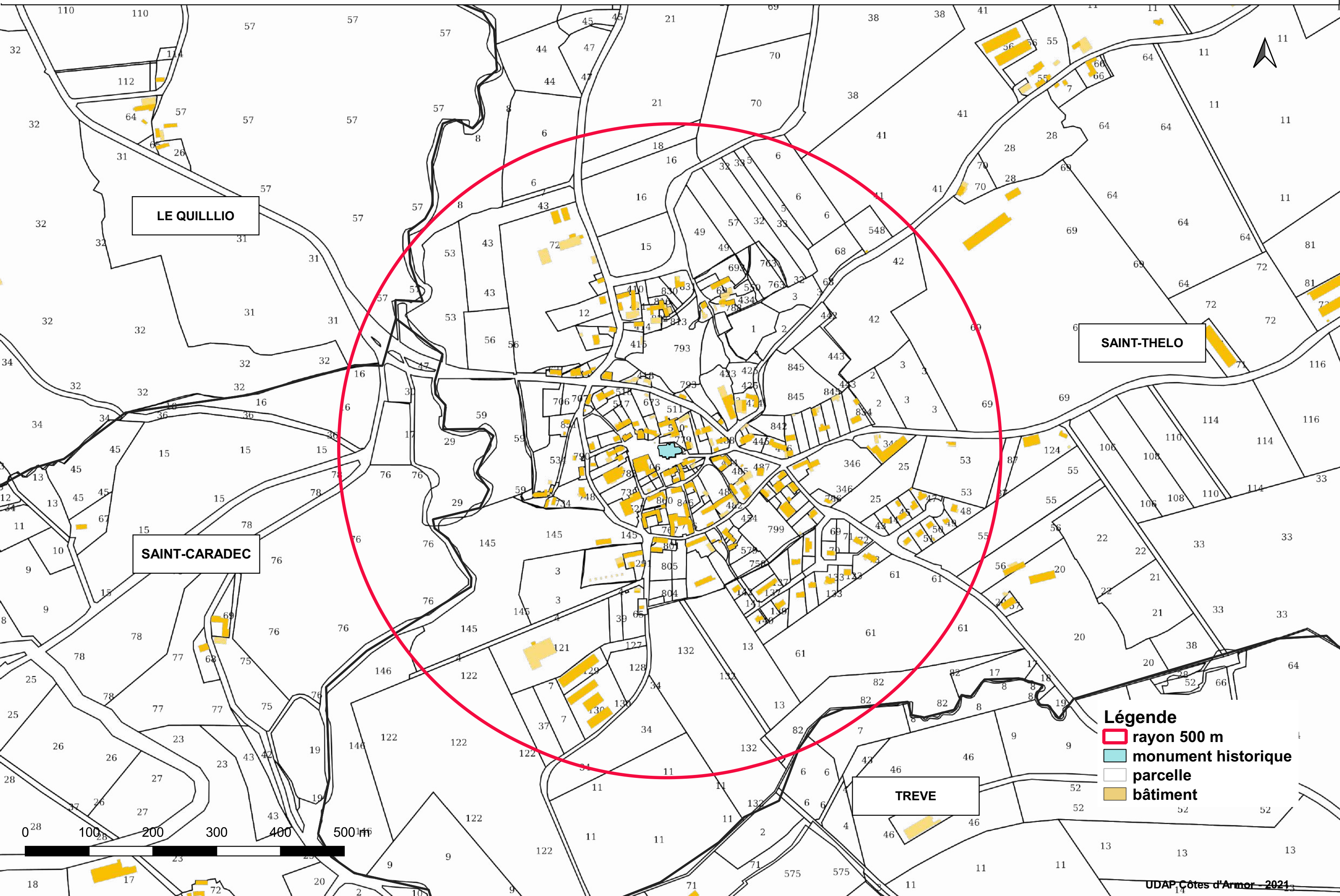
Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale des affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Rennes, le **06 SEP. 2021**

Le Préfet

Emmanuel BERTHIER

SAINT-THELO - Eglise Saint-Thélo: inscrit MH le 06 octobre 2021



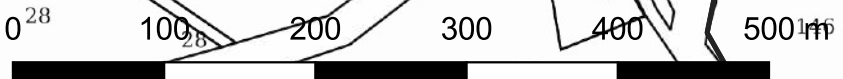
LE QUILLIO

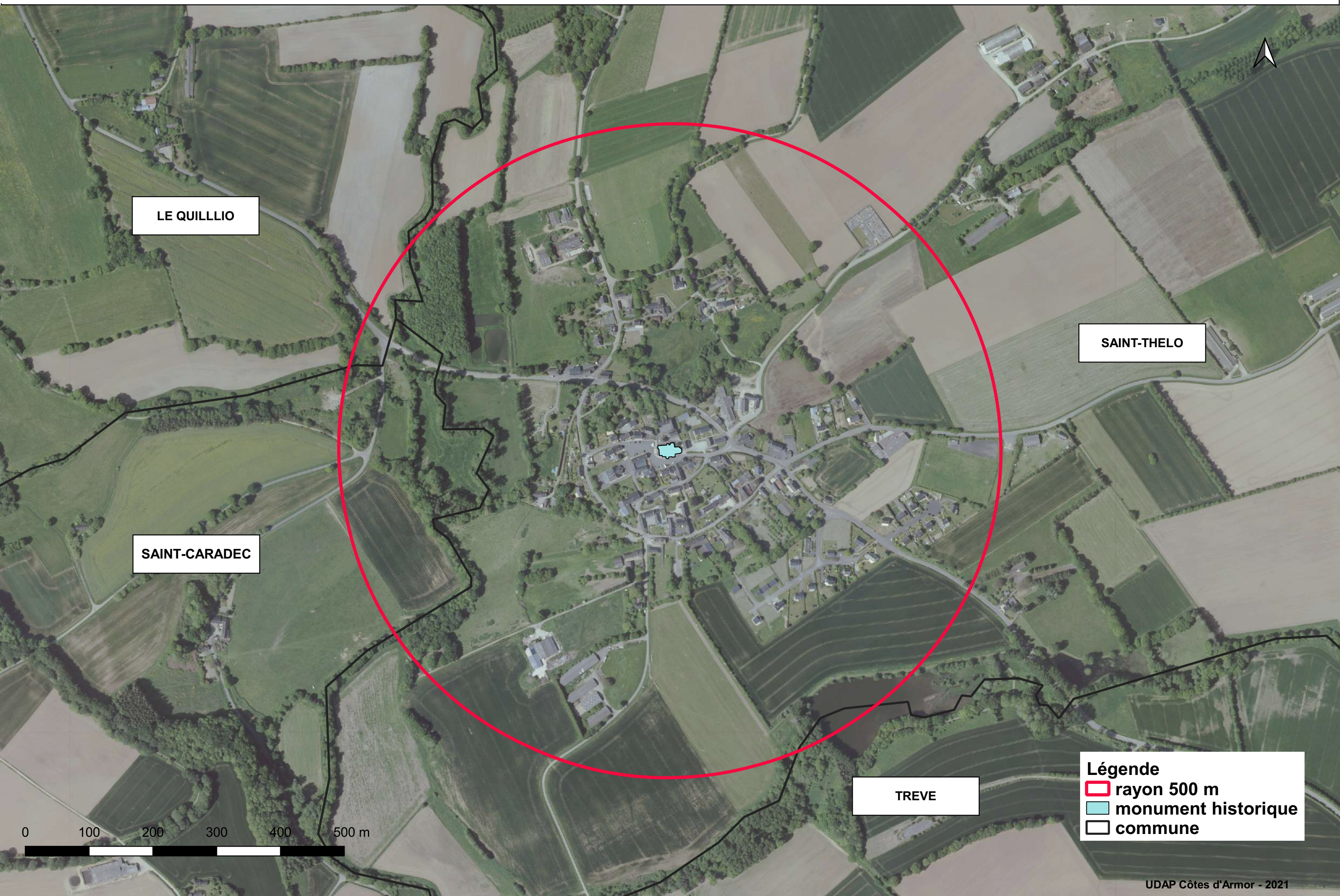
SAINT-THELO

SAINT-CARADEC

TREVE

- Légende**
- rayon 500 m
 - monument historique
 - parcelle
 - bâtiment





LE QUILLIO

SAINT-THELO

SAINT-CARADEC

TREVE

Légende
[red line] rayon 500 m
[cyan box] monument historique
[black outline] commune

0 100 200 300 400 500 m